



Prix Médias et Ruralités
VOIR ET DIRE LES RURALITÉS

PRIX des publications web/numérique

• **CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION**

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne.
<https://www.prix-medias-et-ruralites.fr/candidatures/>
- Les candidats doivent être titulaires de la carte professionnelle ou en cours de validation et être salariés ou pigistes d'une radio francophone.
- Les candidatures doivent être composées : d'un reportage publié entre le 1er Janvier 2025 et le 31 décembre 2025, de la carte professionnelle (recto/verso) et devront être enregistrées avant le 31 janvier 2026.

• **LE REPORTAGE**

- Le reportage devra être publié sur le site web d'un média, qu'il s'agisse d'un média exclusivement web ou d'un média proposant plusieurs supports : web et print, radio et print, télé et print etc...
- Le reportage publié se présentera comme un article court, édito, une enquête ou reportage interview, traitant de l'actualité sportive économique, sociale culturelle etc...
- Le reportage en un ou plusieurs volets devra se présenter sous la forme d'un fichier PDF de très bonne qualité et relié en un seul document

ATTENTION :

Les candidats peuvent présenter deux sujets maximum dans deux catégories différentes.

• **DOTATION**

La dotation maximum d'une valeur de 4500€ sera attribuée sous la forme d'un "Grand Prix" et éventuellement d'un "Prix spécial" et/ou d'un prix "Coup de coeur".

INFORMATION/CONTACT :

Jean-Yves VIF tel 06 08 46 98 14 jeanyves.vif@gmail.com